

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 17

Artikel: Faute de mieux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201082>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Ouai !... ouai !... Ah ! c'est ça !... Eh bien je veux rien de ça... je m'en vais démissionner ; et pi du coup ! Ah ! y croient qu'on peut comme ça se ficher du monde...

Solution courante. — A l'école, dans une leçon d'arithmétique.

La maîtresse : 3 paie 5 ?

L'élève : On ne peut pas.

La maîtresse : Que faire alors ?

Un élève : Y faut leur dire de marquer, et pi on payera plus tard.

N'e pas la fauta ào mādzo.

Du quoque dzo, Pierro Revon étai tot moindro, ne fasai que de cllioussi, li que portant n'avai jamé tegnià lo lhi qu'on iadzo à on camp de Bière que s'ire portà malado po ne pas avai fauta de fère 'na granta manœuvre. Ma, sti coup, l'ire à de bon : lo veintre lâi rebouillive et la rita lâi fasai onna mau de la metsance. Ein eindourâve rido, tot cein que l'avai coudhi fere po cein guéri l'ire quemet se l'avai crêtschi contre onna mouraille po la fetsi avau. L'avai bu su de la châo¹; s'ire soula avoué dau rhoume dein de l'idie tsauda ; on lâi avai met on empillâtre de mi de pan et de mélasse, ein aprî l'avai encora bu quasu on litro de cramma : tot cein ne lâi gravâve pas de plieindre qu'on l'ouïa du lo cemetiro, qu'ire bin à on quart d'hâore plie ein lèvè, à bise.

— Ma, Pierro, que l'âi dit la Marienne, sa fenna, t'i rido mau, t'i tot cassa, tot retreint, faut fère à veni on mādzo.

— Quinstet, hhn... avoué ton mādzo, hhn... t'a envia de mè fini, hhn... bon Dieu dau ciè, que ié mau, hhn... et que cein cotera gros, on mādzo.

— Que na, ein a justameint ion qu'e vegnia vè la bolondzirà; coterai pas atant du que l'e dzo ào veladzo.

— Hhn... fâ quemet te voudri... mè fâ rein de crêva... hhn... dis lâi de passâ.

Quoque menute aprî, lo mādzo étai quie.

— L'è lo momeint de mè criâ, que dit à la Marienne, quand l'eut guegnî bin adrâ Pierro. On vao tot parâi asseyi de lo vo remettre su pi, ma foudra bin lo soign quemet vo deri, sein que n'ein repondo pas. Vaitc on ordonnanse po l'apothiquiero : vo baillerâ premiralement dâi pilule que preindra duve tote lè z'hâore, et, deuxiémameint, onna grocha bo-toille po on lavemeint.

— Qu'e-te cosse, foudrà lavâ Pierro avoué cosse.

— Que na, cein sè preind per avau avoué on affere que l'e quemet on eimbachâo². Voutron hommo l'a onna néphrite. A revère. Revindri demâ.

Et s'ein va.

— Que di-te que ié ? que fâ Pierro.

— Sè crâi que t'a onna lèchefrite. Faut vito einvoyi lo valet ài remido.

Et la fenna sooo po criâ lo valet, que trace à la vela sein mettre dou pi dein on solâ, iò fut binstout revegnià quemet bin vo pouâide crêre.

Lo demâ, lo mādzo revint et ne fut pas mau ébahia de trova Pierro Revon que fabrequâve dâi fascene à l'einto de sa carraie.

— Mâ, mâ, so fâ lo mādzo, vo z'ite dza lèva ? Adan, cein va mi.

— Oh ! va bin, ora. Craio que su quitto. Respect por vo, voutron remido l'a fê effe. Ma l'ire gaillâ molési à preindre. La botolietta, ié bin asseyi de mè l'eingosalâ ein la voudieint dein l'eimbochâo, ma n'allâve pas bin, m'é-trangliâvo et, à la fin, lâi busua à glouglou.

— Mâ, quâisi-vo, tadié, que vo lâi busua :

¹ Sureau.

² Entonnoir.

n'ire pas po bâre. Et adan, la pilule, qu'ein ai-vo fê ?

— Ah ! la grenaille que fallai preindre per avau. T'è rondzâi pire, l'e ancora onn'invein-chon sta z'ique ! N'a pas éta solet, alla pi, m'a bo et bin falliu lè z'einfata avoué 'na baguetta de fusi !

N'e pas fauta de vo dere que lo mādzo a risu et que l'a dô sè dere: N'e pas l'embarra, m'a se Pierro Revon è guéri, n'e pardieu pas ma fauta.

MARC À LOUIS.

Confrères sans le vouloir. — Il y a de cela un mois.

C'était à C...

Un agriculteur de S... venait de faire acquisition d'un porc. Tandis qu'il arrosait son marché, suivant la coutume vaudoise, le porc attendait devant la pinte, attaché au barreau d'une fenêtre.

Il faisait nuit. Un avocat lausannois, venu à C... pour affaires, voulut entrer à l'auberge, en attendant le départ du train. N'y voyant pas, il s'empêtra si bien dans la corde qui liait le porc qu'il tomba sur celui-ci. Imprécations de l'avocat; cris perçants du pauvre cochon.

Tout le monde sort.

L'avocat interpelle violemment le paysan.

Celui-ci regarde narquoisement le Lausannois :

— Eh ! Mossieu l'avocat, faut pas tant faire de trafi. Est-ce que je suis pour querchose dans ce qui vous arrive avec mon cochon ? Vous êtes tous les deux attachés au barreau ; c'est pas ma faute.

Recette.

Rumpsteck au vert-pre: — Le rumpsteck est un morceau de viande épais qui se prend sur la culotte de bœuf ou sur le contrefilet, et dont l'épaisseur normale doit être de 2 1/2 cm. Pour 6 personnes, prenez deux rumpsteaks de 250 gr. chacun, arrosez-les de beurre fondu, posez-les sur le gril chauffé à l'avance pour que la viande ne s'attache pas après les barreaux et ayez soin que votre paillasse de braises soit bien ardente pour les saisir. Selon que vous voulez la viande saignante ou cuite à point, comptez 12 à 15 minutes de cuisson. Dressez les rumpsteck sur un beurre ainsi apprêté : 80 gr. de beurre, une bonne pincée de sel, une prise de poivre, le jus d'un demi-citron, une cuillerée de persil haché et 6 gouttes d'*Arome Maggi*. La chaleur de la viande suffit pour faire fondre ce beurre. Entourez de cresson.

(*La Salle à manger de Paris.*)

D'après Louis TRONGET.

Sobriquets.

M. l'abbé Daucourt, curé de Miécourt, publie dans les *Archives suisses des Traditions populaires* la liste des sobriquets des villes et villages du Jura-Bernois. Il en est de curieux :

Alle : « les Cras », les corbeaux. — Asuel : « les Vermichés », les vers luisants.

Bassecourt : « les Patefes », ceux qui battent avec des barres de fer. — Belprahon : « les Renards ». Beurnevésin : « Les Gravalons », les frelons ; ils ont aussi le sobriquet de « queues de poulain ». — Bévillard : « les Gagueules ou Gaiguelles », flente des chèvres ; autrefois on élevait beaucoup de chèvres dans cette commune. — Boécourt : les « Boétons », les longs culs. Maladie des poules. — Bois (les) : « les Grémaës », les grumaux. — Bonfol : « les Bats », les crapauds. Les étangs qui se trouvent à cet endroit sont remplis de crapauds. On fait croire aux enfants que le « gros bat » est enchaîné à une arche du pont et qu'on doit le saluer en entrant sur le pont. On qualifie aussi les gens de Bonfol de caquelons, du nom de la poterie grossière qu'on fabrique dans cette localité. — Bourrignon : « les Borrets », canards mâles. — Bressaucourt : « les Gueules de foulé », les gueules de four. — Bréleux (les) : « les Maillers », mangeurs de bouillie de farine. — Brislach : « les Cornes », parce qu'ils passent pour être peu polis.

C'est un dicton populaire que si l'on veut acheter du drap encore plus grossier qu'à Brislach, il faut aller à Neenzlingen, et que si celui-ci n'est pas encore assez grossier, on en trouvera à Reinhach. — Bux : « les Gravalons », les frelons. — Bure : « les Sangliers », à cause du sanglier peint sur l'ancienne bannière séquanaise de l'avocat de Bure. — Burg : « les Tourteaux », les gâteaux, à cause des armoires des nobles de Wessenberg, seigneurs de Burg jusqu'en 1793.

Faute de mieux. — Au tribunal :

— Comment donc, fait le président à un accusé, avez-vous pu, vous qui appartenez à une famille honorable, vous décider à fabriquer de la fausse monnaie ?

— Ah ! bien sûr que j'aurais préféré en fabriquer de la vraie.

Les nuances de l'affliction. — Madame S... commande un chapeau de deuil à sa modiste.

— Grand deuil ou petit deuil ? Qui avez-vous eu le malheur de perdre ?

— Mon gendre.

— Ah ! tant pis ; alors je vois ce qu'il faut à madame ; voici une délicieuse capote rose.

Les Contes de Perrault, dits par M. Scheler et illustrés par Gustave Doré. C'est pour jeudi, à 8 heures du soir, à la Salle Centrale. Les célèbres illustrations de Doré seront reproduites en *projections lumineuses colorées*. De M. Scheler nous n'en disons pas plus ; ce n'est pas nécessaire. — Billets chez MM. Tarin et Dubois. Entrées, 50 centimes ; réservées, 1 franc.

Double faire-part. — Un négociant qui a rapporté de l'Amérique l'habitude de perdre le moins de temps possible et de simplifier toutes les formalités, vient d'adresser à ses connaissances le billet suivant :

« J'ai à la fois la joie et la douleur de vous faire part de la naissance d'un robuste garçon et de la mort de ma chère grand'mère, surve-nues l'une et l'autre le même jour. »

Pensée.

L'orgoué fâ chantâ bin dâi dzein :
Faut fêre suivant s'n ardzein.

L. FAVRAT.

OPÉRA. — Nous sommes en pleine série d'opéra. Lundi, c'était *Thaïs*; mercredi, *Faust*; hier, vendredi, *Roméo et Juliette*; Massenet et Gounod. Ces trois représentations ont eu un très vif succès. M. Aubert et Mlle Courthenay ont fort bien interprété *Thaïs*, et la tâche n'était pas aisée après le souvenir qu'avaient laissé M. Sentein et Mlle Chambellan. — *Faust* nous a permis de faire plus ample connaissance avec M. Salvator, le ténor, et a fait valoir brillamment le talent et la belle prestance de M. Boudouresque (Méphisto.) On joue en ce moment *Roméo et Juliette*. La salle est l'ondée et l'on applaudit fort; c'est tout ce que nous savons, au moment de mettre sous presse. Demain, dimanche, *Thaïs*.

KURSAAL. — A Bel-Air, comme à Georgette, il y eut beaucoup de monde durant toute la semaine. L'examen du programme explique d'emblée cette affluence. D'abord, il est très varié et la plupart des numéros sont, comme on dit, *sensationnels*. Ce sont ces numéros-là, entr'autres, que nous aurons encore le plaisir de voir durant la semaine qui commence. A côté de cela, plusieurs spectacles nouveaux et des plus intéressants.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.